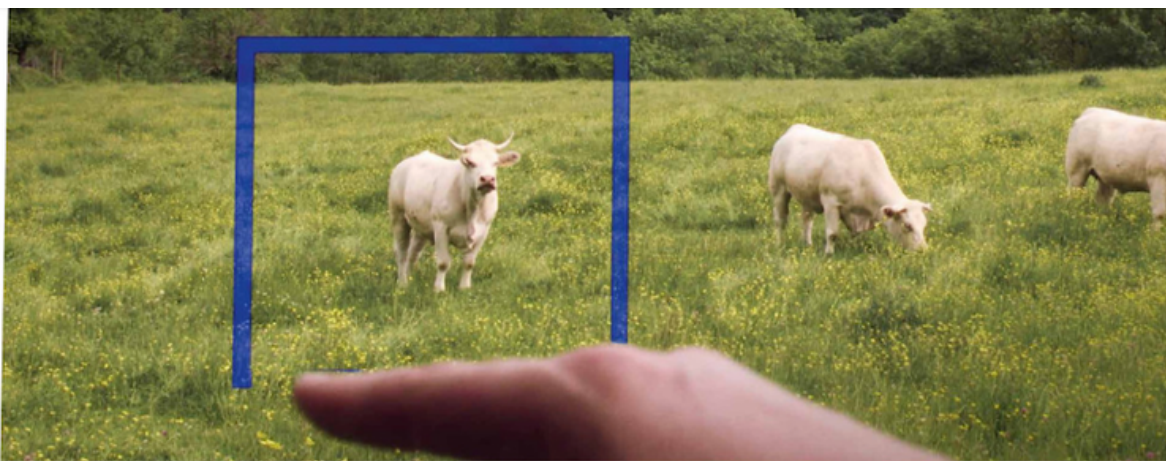




La Chanson de Jérôme d'Olivier Bosson

Requiem à 160 voix

par Circé Faure

Le 20 mai 2017 à Sailly en Saône-et-Loire, l'éleveur Jérôme Laronze est abattu par un gendarme. De cette affaire, une voix off-coryphée tire en ouverture de *La Chanson de Jérôme* ce programme brechtien : « Sur place, nous avons rencontré les gens que vous allez voir dans le film. Plusieurs le connaissaient, certains étaient ses amis. Avec eux, nous allons vous raconter ce qui s'est passé. »

Jérôme Maillet (ainsi est rebaptisé Laronze, interprété par Nicolas Duret, acteur étranger à cette histoire), éleveur bovin et forte tête récemment mise en avant par la Confédération paysanne, attire l'attention de l'administration agricole, qu'il accuse dans ses prises de parole militantes de favoriser l'industrialisation de l'agriculture aux dépens des petits exploitants, tandis qu'il commence à inquiéter amis, proches et confrères paysans. *La Chanson de Jérôme* déploie ces multiples points de vue de manière scrupuleusement horizontale pour mieux en souligner le heurt, situant le *casus belli* au niveau du problème politique le plus radical : la définition de ce qui est réel et de ce qui ne l'est pas. Cette bataille philosophique est poussée dans la narration jusqu'à une absurdité drôle à pleurer. Tandis que Jérôme Maillet affirme publiquement que l'autorité de l'administration n'a d'existence que celle qu'on veut bien lui reconnaître, un contrôleur

lui explique que les quarante-cinq vœux non déclarés qui paissent face à lui n'existent pas, et de s'électriser en saisissant un barbelé tout aussi « inexistant ». Si *La Chanson de Jérôme* est un film choral, c'est par sa façon de tirer parti de la forme du *reenactment*. La mise en fiction de cette histoire, portée par cent soixante acteurs et actrices amateurs – dont beaucoup étaient des connaissances de Jérôme – jouant ici chacun le rôle d'un autre protagoniste de cette histoire, soude la tragédie à l'enquête documentaire et inscrit radicalement le film dans son propre questionnement métaphysique. *La Chanson de Jérôme* trouve ainsi sa réussite dans la fabrication d'un cinéma « écosystémique », qui déploie le maillage des interactions, relations et réactions en chaîne au centre desquelles se trouvent les faits et gestes – et littéralement la vie et la mort – de Jérôme Maillet.

Le film d'Olivier Bosson est pourtant tout sauf relativiste. D'un côté, les œillères bureaucratiques procèdent d'une modélisation numérique simpliste des exploitations (intégrée à la matière du film), combinée à une claire volonté de nuire. De l'autre, les appels à la résistance de Jérôme se heurtent aux manifestations concrètes du pouvoir de nuisance des autorités administratives qui le prennent en grippe. Des fourgons de gendarmes à sa porte aux frais occasionnés par les

contrôles et sanctions successives, sa santé mentale se dégrade et, avec elle, celle de ses proches, sa ferme dont il ne s'occupe plus et ses bêtes qui en meurent. Le montage, traînant légèrement sur la fin de certaines séquences (notamment celle de la réunion départementale ou de la première rencontre avec Laurence de la DDPP) donne à éprouver ce temps du pourrissement. Celui d'une résistance possible, d'une sidération et du tragique a posteriori. Ce ballet de hasards et d'acharnement, de bonne foi et de responsabilités partagées, regarderait vers *L'Arbre, le Maire et la Médiathèque* d'Éric Rohmer, sans le rapport très singulier que *La Chanson de Jérôme* entretient avec son personnage central. Le héros Jérôme Maillet n'est pas érigé en type exemplaire, en « cas ». Il est en fait le seul à ne pas exister dans cette histoire. C'est par ce « fantomatisme » assumé (dès le départ on passe son temps à le chercher et lui-même semble disparaître au fil des séquences) que *La Chanson de Jérôme* fait habilement signe vers les victimes réelles de la corruption des écosystèmes politiques : Jérôme Laronze, ses proches, et tous les agriculteurs ou agricultrices dont le décès prématuré fait suite aux brutalités absurdes de l'État. ■

LA CHANSON DE JÉRÔME

France, 2023

Scénario, réalisation, montage Olivier Bosson

Image Jordane Chouzenoux

Son Dominique Desrioux, Nicolas Verhaeghe

Décors Paul Bourdoncle

Musique Jean-Paul Autin, Dominique Desrioux

Interprétation Nicolas Duret, Véronique Corsin,

Manon Dravert, Thomas Auger, Caroline Guccione

Production La Société des Apaches

Distribution Tangente Distribution

Durée 113 minutes

Sortie 16 octobre

“La Chanson de Jérôme” : notre critique

 Bien

Par Chloé Delos-Eray

Publié le 15 octobre 2024 à 17h00



Lire dans l'application

En 2017, Jérôme Laronze, agriculteur, est tué par un gendarme lors d'un refus d'obtempérer. En 2021, Olivier Bosson, réalisateur, part à la rencontre de ses proches, en quête de vérité. Choissant la forme de la reconstitution, entre documentaire et fiction, il met en scène des fragments de la vie du disparu au prisme de l'engrenage qui mènera à la mort. Porté par les proches de la victime, ce film de mémoire devient aussi analyse de la crise du milieu agricole et érige Jérôme en martyr de la bureaucratie. Si l'ensemble présente des faiblesses formelles, on est touché par la tendresse du regard posé sur son protagoniste, incarné par un Nicolas Duret dont la sincérité crève l'écran.



La mort et les vaches

Dans La Chanson de Jérôme, Olivier Bosson revient sur le calvaire subi par Jérôme Laronze. Un éleveur traqué par l'administration et la gendarmerie, jusqu'à la mort



par **Annie Gava** 15 octobre 2024

« La différence entre documentaire et fiction, entre un film documentaire et un film du commerce, même s'il se dit artistique, c'est que le documentaire a une attitude morale qui n'existe plus guère dans le film de fiction », disait **Jean-Luc Godard** dans un entretien avec Artavazd Pelechian en 1992.

Quand **Olivier Bosson** a découvert l'histoire tragique de Jérôme Laronze, un éleveur de Saône-et-Loire, en lutte contre l'administration agricole et sanitaire, militant de la Confédération Paysanne, abattu par un gendarme le 20 mai 2017, il est sidéré et décide de faire connaître cette histoire. Ce sera un film entre documentaire et fiction. Il va reconstituer ce drame en le faisant rejouer : castings autour de Trivy où vivait Jérôme, qu'il appelle Jérôme Maillet, joué avec talent par **Jérôme Duret** ; des voisins, des collègues, des gens qui l'ont connu, qui ne jouent pas leur propre rôle mais un autre. Une intention clairement rappelée dès le début du film par une voix off.

On est en 2014. Tout commence par une vérification du cheptel : 42 vaches ne sont pas déclarées, ce qui est illégal. Ce qu'il était possible de rattraper les années précédentes, ne l'est plus. L'administration exige des tests ADN, pour « assurer la traçabilité ». Ce que Jérôme trouve absurde, scandaleux et impossible financièrement pour lui. La responsable, Laurence, intransigeante et inhumaine, qui semble faire de ce cas une histoire personnelle, le menace d'une élimination des bêtes : « Moi, je m'en fiche, ce ne sont pas mes bêtes ! ». Il enchaîne les réunions avec les instances, et constate que l'objectif de l'industrie alimentaire n'est pas de nourrir les gens, mais le profit.

« **Individu dangereux** »

Cela ne va pas s'arranger pour lui, qui voit les choses différemment, qui pratique une autre forme d'élevage et de culture, un humaniste qui fait du théâtre, qui résiste, et ne veut pas se plier aux exigences administratives. Confiscation des papiers des animaux, ce qui lui interdit de vendre. Menaces, mises en demeure, injonctions, contrôles sur la ferme avec de plus en plus de gens en armes. Un véritable harcèlement jusqu'à son signalement comme « *individu dangereux susceptible d'être armé* » et le drame final.

Même si nous connaissons, par avance, l'issue fatale, le film d'**Olivier Bosson** nous place aux côtés de ce héros des temps modernes, nous faisant partager ses colères, son désespoir parfois, ses failles aussi, et surtout son envie de vivre et de lutter.

ANNIE GAVA

La Chanson de Jérôme, d'**Olivier Bosson**

En salles le 16 octobre

Jérôme Laronze est tué en mai 2017 par un gendarme de trois balles, une de côté et deux de dos, alors qu'il s'échappait au volant de sa voiture. 25 minutes se sont écoulées avant que les secours n'arrivent : il avait 37 ans. 7 ans plus tard, sa famille et ses proches attendent toujours un procès.



Actu | Saône-et-Loire et région

SAÔNE-ET-LOIRE

L'histoire de Jérôme Laronze, l'éleveur tué en 2017, à l'origine d'un film

Meriem Souissi



Un des moments clés du film : l'administration décide de retirer ses bêtes à Jérôme Maillet. Photo Tangente distribution

L'artiste Olivier Bosson a fait de sa révolte citoyenne contre la mort de Jérôme Laronze un film sorti en salles le 16 octobre. Diffusé dès ce vendredi à Tournus puis dans le reste du département, *La chanson de Jérôme* relate l'implacable fuite en avant qui va conduire à la mort de l'éleveur saône-et-loirien sous les balles d'un gendarme en 2017. Une affaire pas encore jugée.

L'artiste et performeur lyonnais Olivier Bosson est plus habitué aux films conceptuels qu'aux enquêtes comme celle qu'il a produite pendant deux ans à propos de l'affaire Jérôme Laronze, du nom de cet éleveur saône-et-loirien abattu de trois balles par un gendarme en mai 2017 dans le Clunisois. De ce terrible engrenage qui a conduit à la mort de l'éleveur de bovins, Olivier Bosson a fait un film : « J'ai mené de très longs entretiens avec des gens qui ont connu et côtoyé Jérôme Laronze. À chacun, je demandais : "Qu'est-ce qui s'est passé ?" et "Que veut dire cette histoire ?" Je me suis aperçu que tout le monde racontait la même chose. Je suis allé également au Comité qui se réunissait chaque mois à Mâcon, j'y ai rencontré beaucoup de gens, des membres de la Confédération paysanne, des gens qui faisaient du théâtre avec lui. »

« J'ai fait un film comme on fait une déposition. Cette enquête a permis de libérer la parole, mais il a fallu du temps. En 2018, il régnait une certaine omerta, l'administration pouvait exercer

une forme de violence très inquiétante. J'ai de très nombreuses interrogations sur la fin de Jérôme Laronze. À mon sens, il était possible de l'arrêter chez lui, pourquoi cela n'a pas été fait ? Ce que je déduis de cette histoire, c'est la violence sociale que l'on exerce d'abord sur un petit paysan parce qu'il n'a pas déclaré en temps et en heure les naissances de veaux, alors que tous le font avec retard. Que l'on ne me dise pas que c'est cela la justice. Ces faits sont extrêmement dérangeants. On ne peut pas imaginer que les gendarmes n'ont pas, à un moment donné, souhaité sa mort. J'y vois une extension du domaine de la lutte et des faits que l'on voit dans les banlieues contre des populations racisées », explique Olivier Bosson, très amer que la justice n'ait pas encore statué sept ans après les faits.

• Pas un biopic

Le réalisateur a choisi la fiction pour raconter cette histoire et interroger les relations au travail et les modifications que le numérique entraîne, une thématique qu'il traite depuis quelques années dans son travail d'artiste. « Mon personnage s'appelle Jérôme Maillet, je ne voulais pas faire un biopic mais parler de ce qui s'était passé, ou ce que j'en ai compris », insiste Olivier Bosson. Il a choisi un dispositif particulier : ne faire tourner que des comédiens amateurs, dont certains n'avaient jamais fait de film ou de théâtre, et des gens qui ont connu Jérôme Laronze mais pas dans leur propre rôle. « J'ai l'habitude de faire des films choraux avec des non-professionnels. Je trouve hyperintéressant que les gens se mettent à la place de quelqu'un et jouent un autre rôle que le leur. Le titre du film, *La chanson de Jérôme* est une référence à *La chanson de Roland*, cette chanson de geste qui pose la question du héros, un héros qui est admirable mais une histoire avec une dimension tragique dans l'héroïsme », confie le réalisateur. Le film a reçu le soutien du festival Ciné Pause de Donzy-le-National qui en est le coproducteur.

• Six semaines de tournage dans le département

Il a été tourné durant six semaines dans le département mais le projet a duré plus de trois ans. « J'ai découvert en 2015 sur un précédent film Nicolas Duret, ouvrier-ajusteur dans la vie à Annecy. Il joue le rôle de Jérôme Maillet avec une justesse incroyable », précise le réalisateur qui a entrepris une tournée des festivals et cinémas du département avec le soutien de Ciné Pause. Le film sera ensuite diffusé largement en France, notamment en Bretagne mais aussi à Bordeaux. Le réalisateur espère que « cette histoire révoltante, finalement pas si connue que cela en France, puisse décider la justice à faire son boulot ». Après sept années d'instruction, cela serait un minimum.

« Ce que je déduis de cette histoire, c'est la violence sociale que l'on exerce d'abord sur un petit paysan »



Actu | Saône-et-Loire et région

Des projections dans tout le département



Le rôle principal est tenu par Nicolas Duret, ouvrier-ajusteur dans le civil. Photo Tangente distribution

- ▶ **Paray-le-Monial** , vendredi 8 novembre à 20 h 30, cinéma Empire en présence du réalisateur.
- ▶ **Marcigny** , samedi 9 novembre à 15 h, cinéma Le Vox en présence du réalisateur.
- ▶ **Charolles** , dimanche 10 novembre à 17 h, cinéma Le Tivoli, en présence du réalisateur, avec le Martsis du vendredi et Mediagora.
- ▶ **Montceau-les-Mines** , lundi 11 novembre à 20 h 30, cinéma L'Embarcadère en présence du réalisateur.
- ▶ **La Chapelle-Naude** , mardi 19 novembre (horaire à confirmer), La Grange Rouge en présence du réalisateur.
- ▶ **Cuiseaux** , mercredi 20 novembre à 18 h 30, Centre culturel et social en présence du réalisateur.
- ▶ **Mâcon** , jeudi 21 novembre à 18 h 30, Pathé Mâcon en présence du réalisateur, avec le Festival des solidarités, L'Embobiné et le collectif Forum de la solidarité.
- ▶ **Cluny** , mardi 3 décembre à 20 heures, cinéma Les Arts.

SOCIÉTÉ

Agriculteur tué par des gendarmes en 2017 : "une forme de violence extrême", racontée dans "La chanson de Jérôme"

Simplifier les démarches administratives, une demande qui ne date pas d'hier et qui est au centre d'un film sorti il y a quelques jours. "La chanson de Jérôme" raconte la mort d'un paysan de Saône-et-Loire, abattu par des gendarmes après 3 ans de conflits administratifs.

 Saint-Étienne

De [David Valverde](#)

Vendredi 15 novembre 2024 à 8:44

Par [France Bleu Saint-Étienne Loire](#)



France Bleu Saint-Etienne Loire : En 2014, Jérôme Laronze, devenu Jérôme Maillet dans votre film, se heurte à une administration dont il ne comprend pas les rouages et qui ne le comprend pas lui même. Personne ne se comprend finalement ?

Olivier Bosson, réalisateur de "La chanson de Jérôme" : Disons qu'il était dans une forme assez contestataire de l'évolution des normes agricoles et son discours avait très peu de place parce qu'il n'y avait pas d'espaces de dialogue entre lui et l'administration. Il est devenu porte parole de la Confédération Paysanne de Saône et Loire. Quelques mois plus tard, il a eu un premier contrôle sur sa ferme. D'emblée, on a découvert qu'il avait des animaux qui étaient déclarés en retard parce que la norme avait changé depuis l'année d'avant. Au lieu que l'administration accepte de régulariser comme elle peut très bien le faire et comme elle le fait dans l'immense majorité des cas, parce qu'il était contestataire, on n'a pas laissé passer. A partir de là s'est enclenché un processus hallucinant d'une série de répressions de cet éleveur qui a duré trois ans jusqu'à sa mort.



On est en 2017, effectivement, après de longs mois de conflit avec l'administration, il est abattu par les gendarmes. Est-ce que c'est uniquement cette fin dramatique qui en faisait une histoire si importante à raconter ?

Non. Je veux presque dire au contraire. Il y a une forme de violence qui est extrême au moment où il se fait tuer. Je me suis attaché à reconstituer tout le processus qui a conduit à ça. J'étais complètement sidéré quand j'ai enquêté sur cette histoire, de découvrir qu'il y a plein d'étapes qui ont autorisé la violence d'État à se déployer. Les premières étapes existent d'emblée. Dès les premiers moments c'est sa contestation politique qui est requalifiée en problème psychologique. Le processus que j'ai essayé d'élucider dans le film passe par des embrayeurs de violence, c'est à dire des gens qui prenant telle décision, font basculer Jérôme Laronze dans une catégorie à partir de laquelle encore plus de violence peut s'exercer contre lui.

Ce film, c'est une manière pour vous, pour que Jérôme ne soit pas mort pour rien ?

Ca va même bien au delà. Il y a un problème de société énorme autour de cette histoire. Comme citoyen, je reste totalement choqué et révolté par ces faits. Je suis comme plein de gens, j'attends que la justice fasse son travail et qu'à partir de là, on discute.

Vous projetez ce film un peu partout dans notre région. Quel est l'accueil qui en est fait notamment par le monde paysan ? Ils se retrouvent là dedans, ils sont émus ?

C'est divers mais j'ai l'impression qu'on a plutôt une bonne réception parce que le film rejoue sous forme de fiction l'ensemble des faits. On a fait un gros travail de documentation donc ils reconnaissent les situations qu'ils vivent notamment les contrôles, les rapports avec l'administration, énormément de choses.

Quand vous voyez les agriculteurs qui se préparent à manifester dans les jours qui viennent, vous qui avez été à leur contact pendant des mois pour préparer et tourner ce film, forcément, ça vous parle ?

Avec l'évolution de la manière de s'occuper de l'agriculture, ce qu'on voit dans le cas de Jérôme Laronze, mais c'est applicable à d'autres domaines, c'est que les normes avancent un peu comme du nudge. On avance, on avance, on avance, mais il y a un moment où ça n'a plus vraiment de sens. C'est vraiment de l'industrialisation à marche forcée.

"La chanson de Jérôme", produit par [La Société des Apaches](#), sera notamment projeté le 26 novembre à St-Julien-Molette.

Chronique d'une mort annoncée – sur *La Chanson de Jérôme* d'Olivier Bosson

Par [Jacopo Rasmi](#)

Chercheur en Lettres

Un jeune éleveur souhaitant interroger les principes de la production agricole est tué. *La Chanson de Jérôme* narre son histoire et documente la façon dont la machine bureaucratique détruit toute présence indocile. Une tragédie – pouvait-il éviter l'alternative indécente entre se tuer et être tué ? – que le réalisateur approche avec autant de gravité que de légèreté, créant un espace où on peut se retrouver, tant pour commémorer que pour lutter.

«Les gendarmes — n'avaient-ils pas — d'autres choix — que de le tuer ? » : ce sont les mots d'une chansonnette interprétée au milieu du dernier film d'Olivier Bosson par un chœur d'enfants à la fin d'un entraînement de judo. Jérôme est toujours en vie à ce moment de l'histoire, mais il a déjà mis la main dans l'engrenage d'une machine qui rechigne à douter et s'arrêter.

Cette machine s'entête plutôt à l'entraîner dans une spirale fatale de harcèlement et répression. L'[histoire](#) est écrite à l'avance, pas la peine de s'inquiéter du spoiler dans cette annonce : la majorité des spectateur·rices du film en connaissent les lignes avant le visionnage. Mais l'enjeu du film ne consiste pas en la découverte intrigante d'une trame inconnue. Il s'agit plutôt de revivre collectivement un drame paradigmatique, comme dans le rituel de la tragédie ancienne. Ou même de vivre tout court quelque chose qui est demeuré non vécu, irrésolu et intolérable.

Le nom du « Jérôme » en question est « Laronze ». Sa triste célébrité remonte à une mort tragique à 37 ans ayant occupé les médias à la fin du printemps 2017, dans l'imminence de la victoire macronienne. De cette mort, le long-métrage essaie de faire autre chose qu'un fait divers inintelligible ou le simple récit d'une trajectoire singulière. Tout en s'ancrant soigneusement dans une histoire spécifique et sa géographie humaine, le film nous suggère moins le diagnostic d'une pathologie individuelle que d'une autre, institutionnelle et collective. Dans les *Cahiers du cinéma* (octobre 2024), Circé Faure a constaté à ce propos « un fantomatisme assumé » du protagoniste qui « fait habilement signe aux victimes réelles de la corruption des écosystèmes politiques ».

La voix off qui ouvre le film nous recommande de ne pas considérer ce long-métrage comme une pure reconstitution objective des faits. Nous rentrons plutôt dans la narration documentée et située d'un enchaînement de décisions problématiques enclenché par le choix d'un jeune éleveur

bourguignon aux convictions écologistes de remettre en discussion les principes administratifs et organisationnels gouvernant la production agricole.

Olivier Bosson ne se contente pas des fatalités individuelles et se lance dans une enquête capable de dénicher les clairières où le particulier rencontre le général^[1]. La mise en série constitue un geste crucial pour tout travail de ce type, et c'est bien ce qu'il avait fait en associant, dans une conférence performée (autre dispositif qu'il pratique avec intelligence et humour), trois histoires où une fin de vie apparemment accidentelle peut être interprétée comme la conséquence inexorable de dispositifs technico-bureaucratiques. « Erewyna – trois morts brutales » (2019) raconte ainsi une série d'évènements « programmés » (dirait le théoricien Vilém Flusser^[2]) : l'athlète Nodar Kumaritashvili, la piétonne Elaine Herzberg et l'agriculteur Jérôme Laronze. « Les appareils que pensent-ils de nous ? », se demande Olivier Bosson. Parfois, notamment lorsqu'on regarde de près ce genre de cas, la réponse semble être : « Les appareils pensent qu'on ne doit pas, ou plus, exister. »

Lors d'un dialogue philosophique hilarant, au début du film, entre Jérôme et un inspecteur venu constater des irrégularités, il avait été question, justement, de « qu'est-ce qui existe ». L'administration, ses formulaires, ses codes apparaissaient comme des distributeurs ontologiques, qui assignent et enlèvent de l'existence aux êtres : cet arbre est présent dans les papiers, il existe ; cette clôture, en revanche, n'a pas été relevée donc elle n'existe pas (tout en ayant assez de jus pour riposter douloureusement à ce déni d'existence par ledit fonctionnaire). La carte *doit être* le territoire, donc le territoire n'a qu'à bien se tenir et ne pas déranger la carte avec des présences incongrues.

Ce que le scénario cinématographique met en scène et à l'épreuve est le principe de « documentalité » décrit par le philosophe italien Maurizio Ferraris^[3]. À savoir, le fait que, dans un contexte social, la reconnaissance de nombreux pans de réalité est déterminée par des papiers qui les « engendrent » : pas d'époux sans acte de mariage, par exemple. L'administration et ses dispositifs d'enregistrement assignent les conditions d'existence et d'inexistence, en somme. Il peut arriver, comme dans la scène mentionnée, que l'existence cartographiée par ces appareils ne corresponde pas à celle constatée par une expérience sensible « de terrain ». Que faire dans un tel cas, face à une telle contradiction ? Une solution possible face à la complexité de ce double régime de réalité – le chat de Schrödinger à la fois mort et vivant – est une réduction du complexe au simple. Une réduction qui tue (des animaux à abattre car non enregistrés, mais aussi un être humain sorti des normes). Mais n'y avait-il pas d'autres choix que de l'éliminer, l'anomalie dans le fonctionnement de la machine ?

« Se défendre », ici, signifie d'abord ne pas être seul, isolé, comme le paysan bourguignon dans son lent effondrement.

« Les gendarmes — n'avaient-ils pas — d'autres choix — que de le tuer ? » Et le paysan n'avait-il d'autres choix que de se faire tuer (en revendiquant sa cause) ? Là s'ouvre un dilemme vertigineux, qui est plus politique qu'existential. Il aurait pu se tuer tout seul, comme il a risqué de faire face au désarroi de sa situation. À l'instar de nombreux autres agriculteurs qui ne cessent de recourir au suicide, étranglés par une concomitance de facteurs mortifères (dettes, revenus dérisoires, compétition internationale, isolement...), comme nous l'avait raconté la fiction *Petit paysan* (2017).

La même année était aussi sorti le magnifique documentaire de Christophe Agou *Sans adieu*, qui racontait l'écroulement – tantôt digne et résistant, tantôt douloureux et grotesque – de la

paysannerie traditionnelle dans un Forez pas si éloigné de la région charollaise où habitait et travaillait Laronze. Ce film forézien ne marquait qu'un nouveau chapitre particulièrement réussi d'un long compagnonnage entre cinéma du réel et question paysanne, où se mêlent fascination pour la disparition et solidarité de combat (de la série *I dimenticati*, réalisée par l'Italien Vittorio De Seta dans les années 1950, à celle, plus récente, de Raymond Depardon, *Profils paysans*, entre 2001 et 2008).

Il y a probablement une différence significative entre la parabole des protagonistes de *Sans adieu* et celle de *La Chanson de Jérôme*. Les personnages d'Agou sont une épine de passé accrochée à la chair du présent industriel et entrepreneurial alors que le jeune Jérôme animé par une vision écologiquement radicale de son métier devient un éclat de futur enfoncé dans l'inertie d'aujourd'hui.

L'alternative pour le paysan bourguignon ne peut pas se réduire au faux choix entre être tué ou se tuer. Ce serait indécent, et cette indécence scandaleuse surplombe le long-métrage comme un fantôme. L'échappatoire à ce terrible système binaire est la possibilité de « se défendre », pour reprendre les mots et la pensée d'Elsa Dorlin[4].

L'engagement écologiste est en train de devenir la cible d'une répression de plus en plus violente qui rend extrêmement vulnérables (physiquement et psychiquement) les corps impliqués dans les luttes environnementales. Sans partir dans la forêt brésilienne, où les activistes, en particulier autochtones, qui se mobilisent peuvent le payer au prix de leur propre vie, dans notre Europe effrayée par les « écoterroristes », le [gouvernement italien](#) invente de nouveaux crimes pour réprimer violemment les actions des militants et les forces de l'ordre, en France, prennent le risque de les tuer (Sainte-Soline). « Se défendre », ici, signifie ne pas s'embourber dans le modèle défaillant de l'industrie agricole, comme semblent le faire les revendications de la FNSEA lors des récentes mobilisations massives. « Se défendre », ici, signifie d'abord ne pas être seul, isolé, comme le paysan bourguignon dans son lent effondrement.

Si la trajectoire de Jérôme Laronze reconstruite par le film s'avère être celle d'un isolement et d'une incompréhension – partiellement expliqués par la dégradation de sa santé mentale –, la narration cinématographique d'Olivier Bosson, basée sur l'implication des habitant·es du territoire où il a vécu et travaillé (l'arrière-pays mâconnais), semble recomposer une communauté. Cette communauté se réunit face caméra pour le dernier plan du film : pendant que le générique défile, le groupe des acteurs et actrices du coin se rassemble et nous adresse son regard. *La Chanson de Jérôme* peut ainsi être entendu comme un opérateur de rapprochements, selon le principe de « l'échelle 1:1 » auquel l'artiste lyonnais a consacré un [livre](#). Le système distributif choisi pour la sortie en salles actuellement en cours, celui d'une tournée en compagnie du cinéaste, témoigne de cette invitation à se rapprocher et à réduire les distances – non seulement par rapport à l'histoire tragique et politique de Laronze, parfois connue d'une façon confuse et approximative.

« Les gendarmes — n'avaient-ils pas — d'autres choix — que de le tuer ? » La ritournelle des enfants constitue un des rares moments d'interruption du récit qui se déploie d'une façon linéaire et haletante selon une maîtrise des logiques fictionnelles qui s'éloigne d'un certain goût pour l'expérimentation propre au parcours de vidéaste d'Olivier Bosson. L'artiste dit considérer la fiction cinématographique comme un véritable « espace public » où des rencontres peuvent se produire, en dehors de l'exclusivité de certains circuits de l'art contemporain ou d'autres langages

cinématographiques. Quelque chose qu'on aurait en commun, donc : un espace où on peut se retrouver.

L'élément musical du titre (« la chanson ») pourrait rappeler ses premières productions filmiques où Olivier Bosson tentait d'appliquer la logique de l'album sonore et du *sampling* à une création vidéo (*Compétent dans sa branche*, 2004). En sortant de la salle, se manifeste l'hypothèse que cette « chanson » pourrait appartenir également à un souffle narratif épique (une chanson « de geste », donc). Bien que dépourvue d'un héros invincible et de son triomphe, ce courant épique réchauffe le sang-froid de la tragédie et réunit un groupe autour de la transmission des péripéties de Jérôme. C'est une narration épique qui ne se prend pas complètement au sérieux, qui accepte l'impureté.

Les moments comiques, comme le décompte du bétail indiscipliné par l'inspection, ou les moments pédagogiques, comme la leçon improvisée sur l'origine du barbelé et de la clôture, sortent de l'entonnoir fictionnel, orchestrent des interruptions dans la vraisemblance naturaliste. Comme il est salutaire d'arrêter la fiction, interrompre parfois le progrès (une sorte de fiction...) pourrait s'avérer fondamental^[5]. Du moins, le temps de se demander collectivement si un tel progrès est vraiment viable. Mais comment éviter que son futur déterministe déploie entretemps des griffes létales pour venir étrangler les divergences présentes ? Incarné d'une façon mémorable par le *Terminator* (1984) de James Cameron, ce dilemme se retrouve ici représenté par une panoplie éparpillée de fonctionnaires, règles, mauvaises fois et maladroites bien moins effrayante et bien plus ordinaire que le célèbre robot killer. Mais tout aussi létale, finalement...

La Chanson de Jérôme d'Olivier Bosson, en salles depuis le 16 octobre dernier.

[Jacopo Rasmi](#)

Chercheur en Lettres, maître de conférences en arts visuels et études italiennes à l'Université Jean Monnet (Saint Etienne)

Saint-Julien-de-Jonzy

Affaire Laronze : le film “La chanson de Jérôme” provoque de nombreuses réactions

Propos recueillis par Fabienne Croze (CLP) – 04 févr. 2025 à 17:25 | mis à jour le 04 févr. 2025 à 18:20 – Temps de lecture : 2 min



Source : <https://www.lejsl.com/culture-loisirs/2025/02/04/le-film-la-chanson-de-jerome-a-provoque-de-nombreuses-reactions>



Après la projection, le réalisateur Olivier Bosson, a échangé avec le public. Photo Fabienne Croze

Le premier article paru en 2017, que tous les médias ont relayé, sur « [L’affaire Laronze](#) » l’a été par *Le JSL* à qui cet éleveur de Trivy avait envoyé un long texte avant de partir en cavale, poursuivi par la gendarmerie. Le réalisateur Olivier Bosson, qui a réalisé un docufiction sur cette affaire, a présenté son film “La chanson de Jérôme” ce week-end au cinévillage de la commune devant un public nombreux qui a souhaité réagir à l’issue de la projection.

► **Danièle, d’Iguerande :** « Grâce au cinévillage des Foyers ruraux nous avons pu rencontrer le réalisateur. Ce film m’a profondément touchée. C’est un grand film concernant le monde agricole. Ce sujet de société nous concerne tous et fait réfléchir : comment traite-t-on ceux qui sont un peu en marge, un peu hors des clous, face à un modèle dominant qui agit comme un rouleau compresseur ? Bien que l’on connaisse l’issue fatale, le récit est prenant, émouvant, porté par l’acteur principal, Nicolas Duret, interprétant le rôle avec une telle justesse qu’on est estomaqué de découvrir qu’il n’est pas professionnel.

Olivier Bosson, le réalisateur, réussit un tour de force car si l'on comprend qu'il a intériorisé l'histoire tragique de Jérôme Laronze, il reconstitue les étapes du drame sans parti-pris, montrant l'enchaînement de faits paraissant anodins mais alimentant peu à peu un engrenage inexorable. Même si l'on n'appartient pas au milieu agricole, on se sent profondément concerné par cette mortelle bavure policière à responsabilités multiples. Plus d'empathie et de compréhension des responsables administratifs aurait permis d'éviter ce drame.

► **Alain, de Ligny :** Une tension croissante était présente dès le début du film. Aucun temps mort, rien d'inutile, chaque scène sert le scénario. On voit l'impact des modèles virtuels : drones, courriels - et de l'informatique qui modifie les rapports avec l'administration. La façon de travailler de Jérôme. a des pratiques vertueuses et non dévoyées

► **Baby, Semur :** Olivier Bosson n'a pas fait de procès d'intention dans son film. Juste les faits. Ras le bol de ces excès administratifs ! On comprend l'enchaînement, comment le dialogue est impossible avec l'administration. Ils le laissent mourir pour ne pas avoir de contradicteurs. Dommage qu'il n'y ait pas eu plus d'information sur la procédure et pas de discussions sur les nouvelles formes d'agriculture. Le film est subtil.

► **Gaby, St-Julien :** Pour nous, agriculteurs, cette histoire est insupportable. Non, il n'a pu laisser mourir ses bêtes. C'est rarissime dans nos métiers ! Insupportable aussi l'intervention musclée à laquelle on assiste.

Article paru dans le JSL du 21 mai 2024

ACTU | SAÔNE-ET-LOIRE ET RÉGION

Un nouveau documentaire sur la tragédie

Après le film documentaire *Sacrifice Paysan*, en 2022, et des pièces de théâtre, un nouveau film documentaire sortira le 16 octobre 2024. Intitulé *La Chanson de Jérôme*, il est réalisé par Olivier Bosson. Lequel a découvert « par hasard » l'histoire de l'agriculteur de Trivy dans la presse. « J'ai trouvé cela tellement incompréhensible et délirant. Comme citoyen j'ai été choqué de voir cette traque mortelle d'un dangereux fugitif qui était en fait un agriculteur. » Construit sous la forme d'une reconstitution jouée, en grande partie tournée autour de Donzy-le-National, avec des habitants du Clunisois, le documentaire tente de reconstituer ce qui s'est joué en 2017. « On ne peut pas laisser faire ça, on est dans un État de droit ! »

Un "engouement" de la sphère culturelle que partage Marie-Pierre Laronze. « Certains se sont préoccupés de la famille et notre état émotionnel, et nous nous y sommes retrouvés. L'histoire de Jérôme est forte, mais cela reste une tragédie et on ne sait plus si on retrouve à chaque fois son histoire. Toutefois, nous n'avons pas renoncé à ce que son histoire soit racontée. Peu savent par exemple que quand on parle de sa famille, c'est au sens large. Par exemple, ses neveux et nièces, il les considérait comme ses enfants », assure Marie-Pierre Laronze. Et de citer également ses amis de la Combe ou du théâtre. « Peut-être que contrairement au temps judiciaire, le temps est encore nécessaire pour nous, pour comprendre tous ses espaces de vie. »

La première projection publique en Saône-et-Loire se fera lors du festival CinéPause à Donzy-le-National, partenaire de production du projet.